

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi, le 22 décembre 2004 à 20h00 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais, Brian Middlemiss, Pierre Lafrance et William Twolan.

Également présent : le secrétaire-trésorier.

04-12-541

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement no 12-04 – Budget 2005
3. Programme triennal d'immobilisation pour les années 2005-2007
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

04-12-542

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 12-04 – ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2005 AINSI QUE L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR SERVICES EN 2005

CONSIDÉRANT QU'à la séance du conseil municipal tenue le 14 décembre 2004, un avis de motion a dûment été donné par le conseiller *Pierre Lafrance* à l'effet qu'à une réunion subséquente il entend présenter un règlement relatif au budget pour l'année 2005 ainsi que l'imposition des taxes et compensations pour services en 2004 ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le règlement no 12-04 relatif à l'adoption du budget pour l'année 2005 ainsi que l'imposition des taxes et compensations pour services en 2005.

Le vote est demandé

POUR = 5

CONTRE = 2

Roger Larose et Jim Coyle votent contre le budget aux motifs que la municipalité aura pu couper encore plus le budget pour ne pas augmenter la facture des contribuables.

Adoptée

04-12-543

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2005, 2006 ET 2007

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal que le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil croit opportun d'adopter le programme des immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2005, 2006 et 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE, par ces motifs, ce conseil adopte le programme des dépenses en immobilisation de la Municipalité de Pontiac pour les années 2005, 2006 et 2007, le tout tel que décrit au rapport faisant partie des présentes.

Adoptée

04-12-544

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Bruce Campbell
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h30 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER